

**RAPPORT SUR LA CONSULTATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE AVEC LES
ÉTATS MEMBRES ET LES COMMISSIONS NATIONALES POUR L'UNESCO DE LA
RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES**
(Montevideo, Uruguay, 14-16 septembre 2012)

Introduction

1. Les délégations de 28 États membres/Membres associés ont assisté à la consultation de la Directrice générale avec les États membres et commissions nationales pour l'UNESCO de la région Amérique latine et Caraïbes sur la préparation de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2014-2021 (37 C/4) et sur le Programme et budget pour 2014-2017 (37 C/5). On trouvera ci-après un résumé de la séance d'ouverture et une synthèse des opinions et propositions exprimées par les délégués au cours des séances plénières de la consultation. Les délégations des pays ci-après étaient présentes : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Aruba, Bahamas, Barbade, Brésil, Chili, Colombie, Cuba, Curaçao, Dominique, Équateur, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, îles Vierges britanniques, Jamaïque, Mexique, Paraguay, Pérou, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Saint-Martin (partie néerlandaise), Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

2. **M. Oscar Gómez da Trinidad, Président de la Commission nationale de l'Uruguay pour l'UNESCO** a souhaité la bienvenue aux délégations participantes et les a remerciées d'assister à cette importante réunion. Il a fait valoir la portée de la consultation régionale compte tenu de l'importance des commissions nationales pour les États membres de la région et l'UNESCO, surtout dans la difficile situation où se trouve actuellement l'Organisation. Il a par conséquent souligné que l'UNESCO devait s'acquitter de son mandat et se concentrer sur des domaines prioritaires où elle avait des avantages comparatifs, à savoir la culture de la paix et le développement durable. Elle devait devenir le chef de file de la réflexion et des avancées dans des domaines comme le changement climatique, l'éducation des jeunes filles et des femmes, la culture et le développement, afin de répondre aux principaux défis à relever, tels que l'élimination de la pauvreté, la réduction des inégalités, le développement durable, la paix et la sécurité.

3. Le Président de la Commission a ajouté que la présence de la Directrice générale à la séance d'ouverture témoignait de l'importance de la consultation et réaffirmait incontestablement son engagement envers l'Organisation et les intérêts des États membres. Il a également souligné que, dans les circonstances actuelles, les commissions nationales jouaient un rôle crucial en tant qu'intermédiaires entre les gouvernements et l'Organisation, caisses de résonance des intérêts des pays, instruments de diffusion des programmes et activités de l'UNESCO au sein des pays et moyens indispensables de mise en œuvre et d'exécution efficace des divers projets et initiatives auxquels l'Organisation et les pays de la région participent.

4. Enfin, il a souligné l'importance des récentes propositions de la Directrice générale concernant le Projet de stratégie à moyen terme et le Projet de programme et de budget, contenues dans le document 190 EX/19, qui seraient examinées par les États membres et enrichiraient indubitablement les débats lors de la consultation. Le Président de la Commission a invité les délégations à s'efforcer de parvenir à un consensus sur les documents C/4 et C/5 afin de présenter pour examen à la prochaine session du Conseil exécutif un rapport final reflétant les intérêts de la région.

5. La **Directrice générale de l'UNESCO, Mme Irina Bokova**, a remercié le Gouvernement uruguayen d'accueillir généreusement la consultation régionale. Elle s'est félicitée de la participation des représentants des États membres et des commissions nationales d'Amérique latine et des Caraïbes à cette réunion, qui était organisée à un moment crucial pour l'avenir de l'UNESCO et offrait une occasion d'approfondir la réflexion

sur le rôle et le fonctionnement de l'Organisation. Tout en saluant les progrès considérables réalisés dans de nombreux domaines par les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, la Directrice générale a également mis l'accent sur certains des nouveaux défis auxquels la région est aujourd'hui confrontée, notamment : l'augmentation des inégalités ; les tensions sociales, économiques et environnementales, les transitions démocratiques difficiles ; le changement climatique, qui affectent en particulier les petits États insulaires en développement (PEID). Elle a affirmé que pour répondre efficacement à ces défis et rester fidèle au mandat qui lui a été confié d'édifier les défenses de la paix dans l'esprit des hommes et des femmes, l'UNESCO doit se réformer et redéfinir ses priorités et ses mécanismes d'exécution.

6. La Directrice générale a insisté sur le fait que dans le cadre de ses efforts plus larges de réforme, elle s'était employée à améliorer la visibilité de l'UNESCO dans plusieurs domaines clés où l'Organisation dispose d'un avantage comparatif et qui sont désormais mieux reconnus au plus haut niveau. Elle a mentionné en particulier la reconnaissance croissante des liens entre culture et développement et l'actuelle préparation, de concert avec le PNUD, d'un rapport sur l'économie créative ainsi que le rôle de chef de file confié à l'UNESCO dans l'Initiative du Secrétaire général des Nations Unies « L'éducation d'abord », qu'elle présidera elle-même. La Directrice générale a évoqué la création du Conseil consultatif scientifique chargé de conseiller le Secrétaire général, dont l'UNESCO assurerait le Secrétariat, ainsi que le rôle de l'Organisation dans l'élaboration et la mise en œuvre du Pacte des Nations Unies sur les océans.

7. Se référant aux propositions préliminaires qu'elle avait formulées pour la Stratégie à moyen terme 2014-2021 (37 C/4) et le Programme et budget pour 2014-2017 (37 C/5), la Directrice générale a souligné qu'elles étaient fondées sur un large éventail de consultations, y compris les orientations fournies par la 36^e Conférence générale, les débats thématiques avec les États membres, le nombre record de réponses aux questionnaires et les consultations régionales. Elle a également mis l'accent sur le caractère « préliminaire » desdites propositions qui visaient à éclairer les délibérations et débats des États membres lors de la 190^e session du Conseil exécutif. Elle a informé la réunion que le projet de 37 C/4 et le projet de 37 C/5 seraient soumis à la 191^e session du Conseil exécutif. Ayant pris note que les États membres demandaient que l'action de l'UNESCO soit plus ciblée, plus stratégique et plus cohérente, elle proposait une forte réduction du nombre d'objectifs primordiaux et stratégiques et de grands programmes. Cette concentration devrait aboutir à de nouvelles modalités d'action, intégrées et transversales, encourageant naturellement les liens et intégrant par exemple l'éducation et les TIC, les sciences exactes et naturelles et les sciences sociales et humaines, et permettant une meilleure interconnexion entre science, politique et société. La Directrice générale a rappelé l'importance de la jeunesse, qui représente un potentiel immense dans la région Amérique latine et Caraïbes et a fait savoir qu'elle proposerait à la 190^e session du Conseil exécutif une stratégie visant à intégrer la jeunesse dans chacun des programmes de l'Organisation. En outre, elle a affirmé que les droits de l'homme, l'équité, la durabilité, l'inclusion sociale resteraient des principes directeurs de l'Organisation. Enfin, la Directrice générale a très chaleureusement souhaité le succès des délibérations.

8. **M. Ricardo Ehrlich, Ministre uruguayen de l'éducation et de la culture**, a souhaité la bienvenue aux personnalités officielles et délégations participant à la réunion. Il leur a ensuite transmis les salutations et les vœux de M. José Mujica, Président de l'Uruguay, qui se félicitait qu'un événement aussi important ait lieu dans son pays et était convaincu qu'il contribuerait au développement de la région. Le Ministre a souligné l'importance de la réunion organisée à un moment où l'UNESCO et la communauté internationale faisaient face à des défis majeurs. Il était persuadé que les pays de la région, en dépit de leur diversité, s'appuieraient sur leur histoire commune pour rechercher et trouver les meilleures voies et les meilleures réponses et bâtir une communauté de destin reposant sur l'égalité de droits et

le développement durable afin de relever les défis posés par les changements de civilisation actuellement en marche dans le monde.

9. Le Ministre a déclaré qu'il fallait procéder auxdits changements y compris le renforcement des principes éthiques. Il a estimé que les principaux défis à relever étaient l'instauration de la cohésion sociale, le renforcement de la coexistence et de la paix, les efforts en faveur de l'égalité de droits et le renforcement et le développement des capacités humaines. Il a affirmé que les piliers du développement social et économique et de la durabilité environnementale sur lesquels les Nations Unies avaient à ce jour fondé leur action ne suffisaient plus et qu'il fallait consolider un quatrième pilier, la culture, pour créer des espaces de coexistence et des liens de solidarité au sein des sociétés. Il a par conséquent souligné l'importance de l'UNESCO au cours de cette nouvelle phase.

10. Le Règlement intérieur a été approuvé sans modification. L'ordre du jour provisoire a été approuvé moyennant des modifications mineures.

11. Les délégués des États membres ci-après ont été élus membres du Bureau :

- **Président** : Uruguay
- **Vice-Président** : Jamaïque et Mexique
- **Rapporteur général** : Barbade
- **Corapporteurs** : Argentine et Cuba.

12. **M. Jean-Yves Le Saux, Directeur adjoint du Bureau de la planification stratégique et Directeur de la Division pour le Programme et le budget**, a introduit le débat sur le 37 C/4 et le 37 C/5, en soulignant le nouveau cadre externe des consultations actuelles, notamment l'avant et l'après 2015 ; la période postérieure à la réalisation des OMD, les résultats et le suivi de Rio + 20 ; le contexte post-EPT et post-SMSI ; les appels du Secrétaire général des Nations Unies en faveur d'une approche intégrée du développement humain, du développement durable, du développement économique, de la paix et de la sécurité, ainsi que ses initiatives mondiales sur l'éducation et la science ; le programme renforcé sur l'efficacité de l'aide ; ainsi que les approches renouvelées de la cohérence et de l'efficacité des Nations Unies au niveau des pays. Parmi les changements intervenus dans l'environnement interne de l'UNESCO, il a mentionné le passage à un nouveau cycle de planification (huit ans pour le C/4 et quatre ans pour le volet programme du C/5) ; les recommandations découlant de l'Évaluation externe indépendante et les décisions de la Conférence générale et du Conseil exécutif concernant l'élaboration des documents 37 C/4 et 37 C/5 ; la nouvelle présentation du questionnaire, avec des dimensions à la fois qualitatives et quantitatives. Rappelant les déclarations de la Directrice générale relatives aux propositions préliminaires qu'elle a elle-même formulées, il a insisté sur la place privilégiée accordée à la réduction du morcellement et a souligné la proposition de budgétisation axée sur les résultats (RBB) et de budget à croissance nominale zéro figurant dans la Partie II du document 190 EX/19.

13. M. Le Saux a suggéré que lors des réunions multipays et plénières, les délibérations traitent des principaux domaines/thèmes ci-après : Stratégie à moyen terme pour 2014-2021 (énoncé de mission, objectifs primordiaux, fonctions de l'UNESCO, priorités globales) ; Programme pour 2014-2017 (domaines prioritaires de programme, domaines qui se prêtent au leadership de l'UNESCO, au sein et en dehors du système des Nations Unies, intersectorialité, travail plus près du terrain, efficacité opérationnelle de l'Organisation, collaboration avec les Nations Unies, y compris au niveau des pays et partenariats ; rôle des commissions nationales pour l'UNESCO.

14. Des groupes sous-régionaux se sont réunis le 14 septembre pour examiner les points de l'ordre du jour et ont rendu compte des résultats de leur discussion en plénière le 15 septembre.

Débat en plénière

15. Durant leurs discussions, les participants à la réunion sont convenus de la nécessité de réformer, de moderniser et de débureaucratiser l'Organisation, ainsi que de la nécessité d'en recentrer davantage les programmes. À ce sujet, et dans l'attente d'un examen plus approfondi, les participants se sont félicités de l'orientation générale du document et ont salué les efforts louables qu'a nécessités sa préparation.

16. En particulier, ils sont convenus que l'UNESCO devait agir davantage sur le terrain afin de mieux répondre aux besoins et priorités des pays, notamment en renforçant la décentralisation de ses ressources humaines et financières ainsi que de ses activités au profit des unités hors Siège, en adoptant une démarche différenciée en fonction des besoins spécifiques des pays (« une même solution ne peut convenir à tous »), et en instaurant une plus grande flexibilité opérationnelle ainsi qu'une obligation redditionnelle axée sur les résultats au niveau des pays. Ils ont accueilli avec satisfaction la proposition de supprimer les plates-formes intersectorielles, tout en insistant sur la nécessité de renforcer encore l'intersectorialité en tant que méthode de travail. Ils se sont en outre félicités de l'engagement qui a été pris de réduire, dans le budget de l'UNESCO, la part des dépenses administratives au profit de la mise en œuvre du programme.

17. Les participants ont prié instamment l'UNESCO de mieux prendre en compte, dans ses programmes, les besoins spécifiques de la région Amérique latine et Caraïbes (voir ci-après). Ils ont souligné que l'UNESCO ne devrait pas négliger le fait que la majorité des pays de la région Amérique latine et Caraïbes étaient des pays à revenu intermédiaire (PRI) abritant de larges populations vivant dans une extrême pauvreté. La région Amérique latine et Caraïbes est la région du monde où l'on observe les plus grandes inégalités.

18. Les participants ont convenu et rappelé qu'il fallait instituer l'espagnol comme langue de travail de l'UNESCO dans toutes ses publications ainsi que dans les contenus de son site Internet. L'espagnol est la troisième langue la plus parlée au monde et la deuxième langue la plus étudiée après l'anglais. Ne pas utiliser systématiquement cette langue à l'UNESCO limite l'impact de l'Organisation auprès d'une population mondiale de quelque 450 à 500 millions de personnes dont l'espagnol est la première ou la deuxième langue.

19. Il a également été convenu qu'il fallait adopter le portugais comme langue de travail de l'UNESCO, comme l'ont demandé les pays lusophones lors de la 35^e session de la Conférence générale. Le portugais est l'une des cinq langues les plus parlées au monde : elle est parlée par plus de 250 millions de personnes dans huit pays d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Europe. Faire du portugais une langue de travail serait cohérent avec l'objectif de l'Organisation consistant à renforcer le multilinguisme et la diversité culturelle.

A. Stratégie à moyen terme pour 2014-2021 (37 C/4)

20. Plusieurs points ont été débattus s'agissant du contexte général dans lequel sont actuellement élaborés la prochaine stratégie et le prochain programme de l'Organisation.

1. Énoncé de mission

21. Les participants ont approuvé l'énoncé de mission tel que proposé dans le document 190 EX/19, à savoir « En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, l'UNESCO contribue à la paix et au développement durable, construisant des sociétés du savoir inclusives grâce à l'éducation, aux sciences et à la culture », étant entendu qu'il n'entraînera

pas une réduction de la portée du mandat ou des activités de l'UNESCO, notamment en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté.

2. Objectifs primordiaux pour 2014-2021

22. Les participants ont approuvé les deux objectifs primordiaux énoncés dans le document 190 EX/19. Ils ont cependant suggéré d'ajouter les mots « et de l'interculturalité » à la fin de l'objectif primordial n° 1.

3. Fonctions de l'UNESCO

23. Les participants sont convenus qu'il importait de modifier la formulation des fonctions de l'UNESCO pour passer d'« être » à « faire ». Ils ont approuvé la formulation des fonctions 4 et 5, mais ont recommandé de modifier celle des fonctions 1, 2 et 3, comme suit :

- **Fonction 1** : plusieurs participants ont fait connaître leur préférence pour le maintien de l'expression « laboratoire d'idées », suggérant la formulation possible suivante : « Mener, en tant que laboratoire d'idées, l'agenda mondial en éducation, sciences et culture par l'analyse des politiques et par des comparatifs internationaux ». D'autres ont estimé que cette fonction devrait également mettre en avant l'importance de l'innovation et de la créativité. Plusieurs ont considéré que les mots « éducation, sciences et culture » pourraient être remplacés par l'expression « domaines de compétence de l'UNESCO ».
- **Fonction 2** : les participants ont recommandé que l'échange de bonnes pratiques soit mentionné.
- **Fonction 3** : les participants se sont entendus sur la nouvelle formulation suivante : « Promouvoir la coopération internationale et régionale, y compris par l'établissement d'alliances et de partenariats stratégiques ».

24. La redéfinition des fonctions de l'Organisation étant une tâche importante et complexe, il a été souligné qu'il faudrait plus de temps pour pouvoir engager une réflexion approfondie.

4. Priorités globales

25. Les participants ont décidé de maintenir les priorités globales Afrique et Égalité des genres.

26. Tout en reconnaissant la nécessité de définir un nombre limité de priorités globales, et en tenant compte des paragraphes 26 et 27 du document 190 EX/19, les participants ont toutefois estimé que les défis multiples et complexes auxquels étaient confrontés les PEID de la région justifiaient la désignation des PEID comme priorité globale.

27. Il a en outre été convenu que la jeunesse, qui représente la majorité de la population de la région Amérique latine et Caraïbes, devrait également être reconnue comme une priorité globale.

28. Il a été convenu de reformuler les deux priorités globales comme suit :

- Priorité globale 1 : Afrique et PEID
- Priorité globale 2 : Égalité des genres et Jeunesse.

5. Grands programmes

29. Les participants ont examiné la proposition visant à réduire de cinq à trois le nombre de grands programmes de l'UNESCO et d'en modifier l'intitulé.

30. En ce qui concerne le nombre de grands programmes, deux avis se sont dégagés des discussions :

- un groupe a exprimé sa préférence pour le maintien des cinq grands programmes ;
- un autre groupe a déclaré préférer la réduction de leur nombre à trois, comme proposé dans le document 190 EX/19, étant entendu que cela n'entraînerait pas une réduction de l'engagement de l'Organisation en faveur des programmes actuels ni l'élimination de secteurs.

31. S'agissant de l'intitulé du grand programme III, deux propositions ont été avancées :

- « Culture, créativité et liberté d'expression » ;
- « Culture, créativité et moyens d'accès au savoir ».

32. En général, les participants ont estimé que d'autres explications devraient être fournies pour justifier la réduction du nombre de grands programmes à trois et pour décrire les incidences d'une telle décision.

33. Compte tenu du cycle des futurs documents C/4 (huit ans), les participants sont convenus que ceux-ci devraient s'appuyer sur une stratégie ajustable.

B. Programmes pour 2014-2017 (37 C/5)

34. Étant entendu qu'il appartiendra au Conseil exécutif, à sa 190^e session, de statuer sur la refonte des cinq grands programmes actuels en trois grands programmes, ainsi que sur leurs dénominations respectives, les priorités identifiées par la région sont présentées ci-après à titre indicatif, sans aucune hiérarchisation.

35. S'agissant du grand programme I, *Éducation pour la paix et le développement durable*, les principales priorités recensées ont été les suivantes :

- Éducation et protection universelles de la petite enfance
- Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA)
- Éducation de qualité pour tous
- Perfectionnement professionnel continu des enseignants
- Reconnaissance des diplômes et mobilité dans l'enseignement supérieur
- Création de centres consacrés aux besoins particuliers des enfants
- Soutien aux technologies de l'information dans les programmes scolaires
- Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP)
- Amélioration de l'apprentissage des mathématiques, des sciences et des langues dans l'enseignement primaire et secondaire

- Éducation relative au VIH et au SIDA à des fins de prévention
- Éducation en vue du développement durable
- Renforcement des Chaires UNESCO
- Renforcement des Écoles associées de l'UNESCO (réSEAU)
- Renforcement des stratégies régionales en matière d'Éducation pour tous - EPT/PRELAC
- Éducation relative aux droits de l'homme en faveur de la paix, de la non-discrimination, de l'égalité, de la justice et de la non-violence
- Intégration des arts et de la culture dans les programmes scolaires
- Éducation inclusive
- Renforcement des instituts pour l'éducation dans la région Amérique latine et Caraïbes : IPE, IESALC.

36. S'agissant du grand programme II, *Mobiliser les sciences, la technologie et l'innovation au service de la paix et du développement durable*, les principales priorités recensées ont été les suivantes :

- Soutien à l'élaboration de politiques scientifiques, technologiques et d'innovation
- Création d'un centre d'excellence pour le changement et les sciences climatiques
- Mise au point de systèmes d'évaluation de l'impact du changement climatique sur les PEID
- Établissement d'alliances pour la mise en œuvre d'activités et programmes visant à atténuer les effets du changement climatique
- Élaboration de politiques de protection contre les catastrophes naturelles
- Mise en place de systèmes d'alerte rapide dans la région
- Commission océanographique intergouvernementale (COI)
- Programme hydrologique international (PHI)
- Programme sur l'homme et la biosphère (MAB)
- Géoparcs (réseaux régionaux et internationaux)
- Eau pour tous (systèmes d'eau douce)
- Réduction des risques de catastrophes naturelles et atténuation de leurs effets
- Poursuite des discussions concernant la formulation de principes éthiques en rapport avec le changement climatique
- Initiatives en matière d'ingénierie

- Le sport comme facteur de changement sociétal pour la jeunesse
- Énergies renouvelables
- Épanouissement des jeunes
- Promotion de la lutte contre le dopage dans le sport
- Programme Gestion des transformations sociales (MOST)
- Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST)
- Comité international de bioéthique (CIB)
- Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS)
- Promotion des droits de l'homme, lutte contre toutes les formes de discrimination, politiques d'inclusion sociale et jeunesse
- Promotion de l'interculturalité
- Promotion de la création de centres de catégorie 2 dans la région.

37. S'agissant du grand programme III, *Culture, créativité et liberté d'expression*, les principales priorités recensées ont été les suivantes :

- Renforcement des industries culturelles, des industries créatives et du réseau des villes pour la paix
- Développement des capacités et aide à la formulation de politiques pour assurer l'application effective des conventions
- Renforcement des mécanismes de suivi de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles
- Renforcement des capacités en matière de promotion et de suivi des conventions
- Renforcement du Projet La route de l'esclave
- Renforcement des capacités en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques culturelles
- Coordination et instauration de synergies entre les conventions afin d'en accroître l'efficacité
- Faire de la culture le 4^e pilier du développement durable (social, économique et environnemental)
- Promotion du droit à la culture
- Poursuite des discussions concernant un instrument normatif sur les musées et les collections
- Programme Mémoire du monde

- Programme Information pour tous
- Accès universel au savoir
- Médias libres, indépendants et pluralistes
- Liberté d'expression
- Réduction de la fracture numérique et démocratisation des TIC
- Ressources éducatives libres (REL)
- Reconnaissance du rôle des arts et de la culture dans la promotion de l'inclusion sociale, de l'élimination de la pauvreté, de la réduction de la violence chez les jeunes, etc.

C. Rôle des commissions nationales pour l'UNESCO

- Le réseau des commissions nationales est un modèle sans équivalent au sein du système des Nations Unies et il faut en exploiter pleinement les potentialités.
- Les commissions nationales constituent une composante essentielle de la structure de l'UNESCO en vue de la réalisation de la mission et des objectifs de l'Organisation.
- Il est crucial de renforcer le rôle central qu'elles jouent pour relier entre eux tous les acteurs compétents dans les domaines programmatiques de l'Organisation.
- Le Programme de participation est un outil fondamental permettant d'accroître la visibilité de l'Organisation dans les États membres ainsi que d'assurer le développement des commissions nationales en ce qui concerne non seulement leurs activités spécifiques, mais également leurs liens avec les entités publiques et la société civile.
- La région appelle l'attention sur le peu de fonds alloués à ses États membres au titre du Programme de participation en 2012-2013, ce qui reflète une répartition inéquitable des ressources par rapport aux autres régions dans la mise en œuvre du programme.
- L'UNESCO doit continuer de tenir les commissions nationales systématiquement informées des bourses disponibles dont elle assure la coordination.
- Le rôle des commissions nationales au sein de l'Organisation doit être renforcé.
- Il faut améliorer la communication et le flux des informations concernant les programmes et activités de l'UNESCO entre cette dernière et les commissions nationales. Le Secrétariat doit respecter les canaux de communication établis afin que les États membres puissent être au courant des activités menées sur le terrain.
- Il est recommandé d'améliorer les programmes de formation destinés aux nouveaux secrétaires généraux et membres du personnel des commissions nationales.
- L'UNESCO devrait contribuer à la communication et à l'échange de bonnes pratiques entre commissions nationales.

D. Coopération de l'UNESCO avec les commissions nationales

38. Une séance spéciale consacrée à la coopération de l'UNESCO avec les commissions nationales et les partenaires issus de la société civile a été organisée pendant la consultation. M. Eric Falt, ADG/ERI, a fait une présentation axée sur la stratégie de partenariat de l'UNESCO, l'amélioration de la communication entre les commissions nationales et le Secrétariat de l'Organisation, la suite donnée à l'examen de la coopération entre le Secrétariat et les commissions nationales, et le Programme de participation.

39. Concernant la stratégie de partenariat, les délégués ont été informés que, conformément à la demande du Conseil exécutif, une stratégie globale en matière de partenariats avec la société civile, notamment avec les ONG, le secteur privé, les médias, les clubs UNESCO et les parlementaires, avait été mise au point par le Secrétariat et serait soumise à l'examen du Conseil exécutif à sa 190^e session (octobre 2012). Compte tenu du rôle décisif que jouent les commissions nationales dans les pays à cet égard, l'ADG/ERI a invité les participants à suivre ce débat de près et à y prendre part.

40. Les délégués ont également été informés qu'au cours des deux dernières années, un certain nombre de nouvelles mesures, telles que la lettre mensuelle et le site www.unesco.int, avaient été mises en place afin d'améliorer la communication avec les États membres et les commissions nationales. L'objectif est d'informer longtemps à l'avance et de faire participer les commissions nationales à la célébration d'événements particuliers et au lancement de rapports importants tels que le Rapport mondial de suivi sur l'EPT.

41. L'ADG/ERI a rappelé que, pour donner suite au rapport de l'examen de la coopération du Secrétariat avec les commissions nationales (accessible en ligne depuis janvier 2012), le Conseil exécutif avait approuvé à sa 189^e session la constitution d'un groupe de travail tripartite à participation non limitée composé de représentants des commissions nationales, des délégations permanentes et du Secrétariat (Siège et bureaux hors Siège) et avait demandé aux participants aux consultations régionales sur le 37 C/4 et le 37 C/5 de formuler des propositions sur la mission et le mandat de ce groupe pour examen et adoption à sa 190^e session. Une proposition préliminaire à cet égard a été diffusée auprès des délégués pour discussion.

42. Enfin, M. Falt a souligné que le Secrétariat avait amélioré la gestion du Programme de participation en dépit des difficultés financières actuelles. Il a indiqué aux participants que les groupes prioritaires, notamment les PEID, étaient dûment pris en considération. Il a également fait savoir que le Programme de participation faisait l'objet d'un audit externe dont la première phase avait déjà eu lieu au Siège. La deuxième phase de l'audit, prévue de mi-septembre à mi-octobre, aura lieu dans certaines commissions nationales choisies par les commissaires aux comptes. Enfin, un appel a été lancé aux commissions nationales afin que tout rapport financier en suspens soit envoyé.

43. Au cours des discussions qui ont suivi, les participants se sont dits satisfaits de l'amélioration qualitative de l'action du Secteur des relations extérieures et de l'information du public (ERI) ainsi que du soutien accru qu'il apportait aux commissions nationales, augmentant ainsi la visibilité et la reconnaissance du rôle crucial que ces dernières jouaient dans la mise en œuvre des activités de l'UNESCO au niveau national. Il a été souligné que le soutien aux commissions nationales ne devait pas uniquement venir d'ERI, mais de tous les autres secteurs au Siège. Bien que conscients des contraintes financières qui pesaient sur l'Organisation, les délégués ont souligné l'importance du Programme de participation et ont demandé davantage de souplesse dans la manière de rendre compte des activités financées à ce titre, ainsi qu'une certaine solidarité entre pays et groupes électoraux concernant les montants alloués. À cet égard, ils ont également reconnu la responsabilité qui incombait aux commissions nationales pour une mise en œuvre effective et efficace des activités financées au titre du Programme de participation. Les participants ont souligné qu'il

était important que les commissions nationales soient présentes à la réunion du groupe de travail tripartite et ont appelé le Secrétariat à trouver des solutions pour permettre cette présence. L'accent a été mis sur la nécessité d'éviter les chevauchements, au niveau opérationnel, avec l'action d'autres organismes des Nations Unies, ainsi que sur la nécessité de renforcer l'exécution conjointe.

44. Dans sa réponse, M. Falt a souligné que, dans le monde compétitif d'aujourd'hui, les multiples moyens de communication mis à la disposition des commissions nationales pouvaient contribuer à améliorer leur visibilité. Il a également mis en relief la nécessité d'une meilleure représentation des ONG de la région Amérique latine et Caraïbes au sein des divers forums spécialisés organisés par l'UNESCO.

45. Les participants ont remercié chaleureusement le Gouvernement et la Commission nationale de l'Uruguay de leur hospitalité, et notamment de leur généreuse contribution pour le voyage et l'hébergement des participants, ainsi que de la qualité de leur soutien, qui a contribué à la réussite de cette consultation. Ils ont également exprimé leur profonde gratitude à Mme Celia Toppin, Rapporteur général, pour la qualité du rapport.